

Réf: Dossier N° 036514

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTIONS AMENAGEMENTS COTE D'IVOIRE » en abrégé « CACI »

Siège social Abidjan, Yopougon, BANCO NORD, Lot 3572, Ilot A
DETERMINER

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTIONS AMENAGEMENTS COTE D'IVOIRE » en abrégé « CACI »

Objet :
-Construction
-Aménagement
-Bâtiments
-Hygiène sécurité
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social:

-La participation dans toutes sociétés, commerciales et industrielles pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, d'alliance, d'association en participation ou autrement;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, BANCO NORD, Lot 3572, Ilot A DETERMINER

Dirigeant(s) : M YABLEHI YOBO TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05178 du 13/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25438/GTCA/RC/2021 du 13/09/2021

